



Compte rendu
Rencontre régionale sur le logement de l'APNQL (séance virtuelle)
12 septembre 2023

Animateurs : Patrick Robertson et Tanu Lusignan

1. Ouverture

La rencontre d'une demi-journée se tient sur la plateforme ZOOM. Les animateurs souhaitent la bienvenue à tous. La rencontre se déroulera en français et en anglais et l'application de traduction sur ZOOM est expliquée.

Le Chef Lance Haymond de Kebaowek, porteur du dossier pour l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), prononce le discours d'ouverture.

« Bienvenue à la rencontre régionale de l'APNQL sur le logement. C'est une bonne pratique pour nous de tenir une telle rencontre régionale chaque année, et ce, depuis longtemps. Je suis heureux que nous ayons repris nos rencontres en personne. La prochaine aura lieu en novembre. J'apprécie également le fait que nous ajoutions maintenant une session virtuelle pour partager encore plus d'information. Cela permet également de libérer du temps pour plus d'interaction lors de la réunion en présentiel.

Je suis toujours heureux de constater que notre rencontre régionale sur le logement attire un bon nombre de personnes. Je ne suis pas surpris de cet intérêt, car le logement est une priorité dans notre région. Je salue la présence d'élus, de gestionnaires et d'employés des secteurs du logement, de l'infrastructure et des immobilisations.

Les discussions que nous avons ensemble sont importantes. Pour nous, en tant qu'Assemblée des chefs, et pour nos partenaires fédéraux également, c'est l'occasion de vous fournir les informations les plus récentes en matière de logement. Pour vous, c'est l'occasion de poser des questions et de partager vos défis et vos meilleures pratiques sur le terrain. N'hésitez pas à participer aux périodes de questions et de discussions tout au long de la rencontre.

Des problèmes persistent en matière de logement, et vous êtes bien placés pour le savoir. Il y en a un qui est relativement nouveau et qui complique grandement la situation. Je parle ici de l'inflation. Ces dernières années, nous avons assisté à une augmentation spectaculaire des coûts de construction. D'une part, il devient très difficile de respecter les budgets attachés à nos projets. D'autre part, les gens à travers le pays n'ont pas les moyens d'acheter ; ils demeurent donc plus longtemps sur le marché de la location. C'est une réalité qui entrave la réalisation de nos objectifs en matière d'accès à la propriété. L'accession à la propriété privée est certainement un moyen de sortir de la crise du logement dans nos communautés. Encore faut-il que les conditions soient propices à sa promotion !

Cela se produit au moment même où les réalisations du programme de l'article 95 de la SCHL atteignent un niveau historiquement bas. Trente logements ! C'est tout ce dont nos communautés bénéficieront cette année. C'est deux et même trois fois moins que ce que nous avons réalisé il n'y a pas si longtemps. L'inflation explique en partie cette situation. Mais il n'en demeure pas moins que le logement social des Premières Nations est largement sous-financé.

Nous avons été informés que le gouvernement du Canada souhaite réformer le financement des infrastructures pour les Premières Nations. L'un des moyens à l'étude est la monétisation. Nous devons être prudents à ce sujet. Y aura-t-il plus d'argent dans le système ? C'est une question que nous avons posée et qui reste sans réponse.

Je ne manque jamais une occasion de souligner la collaboration que nous avons autour de la table du Comité régional tripartite du logement. Ce comité réunit autour d'une même table des représentants de SAC, de la SCHL et de l'APNQL. Nous discutons des questions de logement qui sont d'intérêt mutuel et nous établissons des stratégies régionales conjointes. Le comité régional est un bon exemple de collaboration entre les Premières Nations et le gouvernement.

Avant de céder la parole à notre animateur, j'aimerais remercier les gens du Secrétariat de l'APNQL ainsi que les membres du Comité opérationnel du Comité tripartite qui ont travaillé fort au cours des dernières semaines pour faire en sorte que cette rencontre régionale soit une expérience réussie pour les participants. Une mention très spéciale au Conseil scolaire qui a accepté de relever le défi de coordonner cette rencontre. J'aimerais également remercier Services aux Autochtones Canada qui soutient cette activité.

Je vous souhaite une bonne rencontre. Meegwitch! ».

Le chef Haymond cède la parole à Tanu Lusignan.

Tanu résume les propos du Chef Haymond et Patrick prend la parole.

Patrick présente le premier point à l'ordre du jour, soit la mise à jour régionale et nationale, et invite Guy Latouche.

2. Mise à jour nationale et régionale

APNQL

Guy Latouche, conseiller en logement et infrastructure pour l'APNQL

Sa présentation est en deux parties, soit la mise à jour régionale et les récents travaux du Comité régional tripartite en logement et la Stratégie régionale, de même que la mise à jour nationale qui traite du transfert de responsabilités et la réforme de l'infrastructure.

Sur le plan régional, le Comité tripartite est composé de la SCHL, l'APNQL, et SAC. Ce comité qui existe depuis 1985 joue un rôle consultatif. Un plan d'action de deux ans guide le comité dans ses actions afin d'améliorer la capacité de résilience des communautés et de mettre en œuvre la Stratégie régionale en logement et infrastructures.

Cette stratégie repose sur trois piliers qui sont : les compétences et capacités, le financement et la gestion financière, ainsi que la gouvernance et la prestation de services.

Dans l'axe des compétences et capacités, quelques réalisations sont à souligner, dont l'attestation d'études collégiales en gestion de l'habitation. Il s'agit d'une belle réalisation, et à ce jour, nous comptons environ 30 gradués, et ça continue. La communauté de pratique, qui soutient les intervenants des communautés de même que le point de contact qui sert de guichet unique afin d'obtenir de l'information sur toutes les formations disponibles sont d'autres belles réalisations. Nous pouvons compter aussi sur nos groupes de ressources techniques en habitation qui sont nos formateurs itinérants. Les nations tiennent collectivement et individuellement des échanges sur les bonnes pratiques et les enjeux par le biais de tables d'échange par nations.

Au regard du deuxième axe (financement), nous devons effectuer une transformation profonde. Pour y parvenir, la mise en place d'un centre d'expertise en littératie financière et habitation est nécessaire. À ce sujet, un projet-pilote est en cours avec une Première Nation. Nous vous donnerons plus d'information lors de la rencontre de novembre prochain. Il s'agit d'un point majeur à l'ordre du jour.

Le troisième axe, celui de la gouvernance, prévoit une transition sur plus ou moins dix ans, selon le niveau de préparation des communautés. Il faut combler l'écart en logement. Au fur et à mesure que les compétences se renforcent et que l'écart en logement diminue, nous pourrions assister à un désir des Premières Nations à assumer davantage de responsabilités dans le domaine du logement.

Au plan national, il est à noter que des discussions ont lieu avec l'APN (Comité des chefs sur le logement et l'infrastructure) et les représentants fédéraux en vue du transfert de responsabilités. Par ailleurs, nous devons élucider la problématique du financement qui est très peu claire. Nous devons obtenir plus de clarifications en ce qui concerne l'accompagnement de fonds qui vient avec le transfert de responsabilités.

De plus, la modernisation des infrastructures s'accompagne d'une approche avec monétisation. Aurons-nous les outils financiers et les fonds nécessaires pour faire plus afin de combler l'écart qui est très grand ? Notre plaidoyer consiste à garder à l'esprit l'élimination de l'écart accumulé à ce jour d'ici 2030 et l'obtention de financement additionnel.

Finalement, un plan d'action sur l'itinérance à l'échelle nationale est en préparation présentement. Ce dernier évolue constamment. Je pourrai vous en dire davantage lors de la rencontre de novembre prochain.

Patrick Robertson cède la parole à Services aux Autochtones Canada (SAC), Bruce Labrador.

SAC

Bruce Labrador, directeur des Infrastructures, de l'Environnement et Gestion des urgences, SAC

La présentation porte sur la stratégie en logement et sur la réforme, chantier débuté en 2016. Il remercie les partenaires, les collègues et les représentants des communautés travaillant dans le dossier. Il est accompagné de Johanne Verville et de Nathalie Spénard toutes les deux de SAC, bureau régional de Québec. Le logement représente un énorme chantier au Québec.

Bruce fait une rétrospective des travaux amorcés entre 2016 et 2022, avec un budget d'environ 18 M\$ par an. Le budget de 2022 a été annoncé dans un esprit de continuité, et

nous avons bénéficié d'augmentations significatives. Pour le budget 2022-2023, nous sommes passés de 18 M\$ à 37 M\$. Pour l'année actuelle (2023-2024), nous sommes à 49 M\$ de budget additionnel. Et jusqu'à tout récemment, nous n'avions pas de confirmation pour les années à venir, comme 2022 était annoncé sur 5 ans. Par ailleurs, nous avons eu de bonnes nouvelles, et le budget confirmé de l'ordre de 47 M\$ pour 24-25, 53,8 M\$ pour 25-26 et 61 M\$ pour l'année 26-27. Donc, de 2016 à 2022, nous sommes allés chercher 108 M\$ en fonds additionnels. Pour les 5 prochaines années, nous serons à 247 M\$, soit plus que le double. L'écart est énorme en ce qui concerne les besoins. Par ailleurs, ces confirmations de budget sont de bonnes nouvelles qui peuvent aider à amorcer la transition.

Nous devons effectuer cette transition d'approche par plan (planification dans la gestion de l'habitation) plutôt que par projet. Cela permettra une approche planifiée, prévisible et soutenue d'ici 2024-2028. Avec ce plan, nous espérons jeter les bases d'une éventuelle prise en charge par les Premières Nations.

Pour favoriser cette transition à compter de 2024, l'Initiative de logement demeurera et certains volets demeurent ouverts, soit :

- Construction : agrandissement et mise de fonds
- Rénovation
- Viabilisation de lots
- Renforcement de capacités
- Innovation

Ces volets seront ouverts et vous pourrez présenter des projets à votre guise, sans date de tombée. Concernant la transition, à compter de l'an prochain, nous pourrions commencer à travailler sur des plans d'habitation plutôt que des projets. Bruce propose d'ailleurs aux représentants des communautés de réfléchir à ce que pourrait représenter un plan idéal en logement pour leur communauté, ce qu'il devrait contenir, comment il peut être un outil de planification utile, et le lien potentiel entre ce plan et le chantier de rattrapage. Ces discussions pourraient avoir lieu en novembre. Sur ce, il conclut sa présentation en invitant les participants à amorcer cette réflexion. Il s'agit d'une réflexion qui va initier tout le reste.

Patrick présente maintenant Pierre Bélanger de la SCHL.

SCHL

Pierre Bélanger, gestionnaire principal, Solutions logements pour Autochtones - Régions du Québec et Atlantique

Il souligne l'apport des membres de son équipe des régions du Québec et de l'Atlantique. Sa présentation aura lieu en trois volets, soit un aperçu de la situation générale du logement, la Stratégie nationale sur le logement et les programmes *Legacy* qui sont livrés depuis près de 40 ans maintenant.

Situation générale du logement

L'inflation et les augmentations des taux d'intérêt affectent grandement l'accès à la propriété et les coûts de construction. Bientôt, nous devrions avoir un aperçu du budget fédéral. Il ressort de cela que le logement est une priorité pour l'an prochain.

À la suite du remaniement ministériel, Shawn Fraser, a été nommé nouveau ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités. Il est donc le nouveau ministre responsable de la SCHL et d'Infrastructure Canada. Nous n'avons pas encore de détails sur le rapprochement entre la SCHL et l'Infrastructure. Nous nous attendons à d'autres informations à ce sujet dès l'automne.

Stratégie nationale

Concernant la Stratégie nationale, certaines initiatives demeurent ponctuelles :

Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) : les demandes ont excédé largement le montant de 5 G\$ à partir du budget disponible. De ce nombre, six communautés et neuf projets ont été soutenus sur réserve. Deux autres projets hors réserve ont également été appuyés.

Fonds pour accéder à la construction de logement (FACL) : 4 projets en milieu autochtone sont présentement sous analyse.

Fonds de co-investissement pour rénover : Nous attendons des nouvelles pour une phase deux de cette initiative. Le Québec a obtenu 7,5 M\$ sur une enveloppe de 60 M\$, ce qui permettra de soutenir la rénovation de 1 300 unités.

Concernant le *Programme canadien pour les logements abordables verts*, la popularité a été plutôt mitigée sur réserve. Une seule demande a été présentée. Du 15 septembre au 15 décembre, il y aura possibilité de présenter une demande.

Au regard de l'*Initiative sur les maisons d'hébergement et de transition*, 33 projets ont été approuvés à l'échelle nationale.

Concernant les programmes traditionnels ou *Legacy*, celui de l'article 95 a été impacté par l'augmentation des taux d'intérêt et les coûts de construction. Seulement 31 unités de logement seront livrées cette année dans la région. La date limite pour présenter une demande de financement est le 15 octobre.

Au regard de l'allocation et réallocation régionale, nous entrons maintenant dans la phase de la réallocation nationale. Il est donc possible à ce chapitre d'aller chercher des fonds additionnels et inutilisés par d'autres régions.

Un nouveau volet : la *régularisation des dossiers*. À la suite d'une accumulation de dossiers (article 95 et programmes de rénovations), la SCHL travaille activement afin de régulariser ceux-ci et de les livrer dans des délais raisonnables. Line Lapalme travaille activement avec les communautés à négocier à l'interne et assurer un suivi plus rigoureux.

Quant au volet *Stages en habitation*, nous avons reçu des demandes totalisant 1,6 M\$ alors que le budget disponible est de moins de 250 000 \$. SAC a couvert plus de 1 M\$ pour 40 stages. La SCHL a également contribué à la hauteur de son budget. Grand merci à SAC pour sa contribution.

Patrick reprend la parole et effectue un résumé des trois présentations. Il demande à Tanu de faire une mise à jour sur la formation.

Tanu mentionne l'implication du Conseil scolaire depuis sept ans et mentionne qu'au total, plus de 30 étudiants ont terminé leurs études avec succès. Cette année, cinq autres étudiants obtiendront leur diplôme en novembre. Nous avons présentement une septième cohorte de six étudiants qui obtiendront leur diplôme éventuellement à l'hiver. En

collaboration avec le Cégep Garneau, nous travaillons actuellement à réviser et bonifier le programme. Ces deux dernières années, nous avons exploré certains modules à inclure à la formation. Nous désirons ajouter un module portant sur la santé mentale pour nos administrateurs, nous voulons aussi ajouter un module sur le radon, ainsi qu'un troisième module sur la gestion des actifs, comme il s'agit d'une priorité identifiée par l'APN à l'échelle nationale. Durant la COVID-19, nous avons tenu une courte formation sur ce thème. Nous espérons que ces trois nouveaux modules seront ajoutés au programme de la huitième cohorte.

Patrick reprend la parole et poursuit le résumé des présentations de SAC et de la SCHL. Il invite les participants à poser des questions.

Martine Bruneau, Abitibiwinni : Mes questions s'adressent à Bruce Labrador (SAC) et à Pierre Bélanger (SCHL).

À l'échelle politique, j'aimerais savoir quels moyens de pression ont été utilisés pour le logement. De plus, nous avons présenté trois demandes dans le cadre de l'ICRL. J'aimerais savoir pourquoi nos deux premières demandes de financement ont été refusées. Notre troisième demande a été acceptée, pour 2 duplex et 2 maisons. J'aimerais également savoir si les fonds PAREL seront augmentés ? Car nous sommes encore plafonnés à 19 000 \$ et en ce moment, j'ai des devis de PAREL qui se chiffrent entre 26 000 \$ et 30 000 \$. Les clients sont très mécontents. De plus, dernièrement, la SCHL nous a donné un duplex de plus. Nous avons dû consulter le Conseil de bande afin de voir s'ils allaient nous octroyer l'argent qui manque. Des dates de début et de fin nous ont été demandées. Or, lors de l'approbation de la SCHL, la date de début était dépassée. Nous accusons ainsi un retard important et une pénalité financière de l'ordre de 10 000 \$ avec proposition de prolonger notre date. C'est la même chose au regard de l'ICRL. Nous recevons la réponse trois mois après notre date réaliste de début. Également, nous ne pouvons pas construire en décembre, janvier et février. La date limite pour que nous puissions couler des fondations est octobre. Les demandes devraient être acceptées en mars et avril afin que nous puissions débuter en mai et juin.

Pierre Bélanger, SCHL : Concernant le PAREL, nous n'espérons pas d'augmentation. Ce sera la même enveloppe budgétaire.

Concernant les délais pour répondre aux demandes de financement, je suis d'accord. Les demandes sont ponctuelles et assez rapides, malgré nos recommandations à l'interne. Les délais de réponses pour l'article 95 ou le PAREL ne tiennent pas la route, je comprends les contextes. Vous pourriez en parler dans le cadre de la régularisation des dossiers, avec votre spécialiste.

Martine Bruneau, Abitibiwinni : C'est notre spécialiste qui nous a suggéré de prendre la décision, à la suite d'un courriel de la SCHL, afin de prolonger notre échéance. Peut-on être appuyé afin de ne pas avoir à essayer de pénalité de l'ordre de 10 000 \$?

Pierre Bélanger, SCHL : Je ferai les démarches nécessaires avec notre équipe de solutions financières, afin d'éviter ce genre de situation. Vous n'êtes pas la seule à vivre une telle situation. Lorsque les dossiers nous arrivent et qu'ils sont complets, le processus de prise de décision devrait être beaucoup plus rapide.

Pour ce qui est de l'ICRL, on place les gens en compétition entre eux. Le milieu autochtone bénéficie quand même de financement avantageux dans le cadre de cette initiative, et les demandes sont nombreuses. Des choix déchirants sont faits par moments. Il est quand même heureux que votre demande ait été approuvée pour cette phase trois. Reste à voir s'il y aura une phase quatre.

À Charlottetown, une rencontre fédérale a eu lieu dernièrement et beaucoup de pression a été exercée de la part des régions, dont le Québec. La pression arrive de partout. L'économie et l'habitation sont deux dossiers prioritaires du fédéral, en ce moment. Cependant, nous ne connaissons pas les niveaux de financement pour le prochain budget.

Bruce Labrador, SAC : Pierre a bien couvert la question. À l'échelle régionale, je ne parlerais pas de pression, mais plutôt de représentation. La COVID a impacté le surpeuplement des logements, c'est certain. Le partenariat régional est très fort et cela remonte aux années 80-85. Cela contribue à notre crédibilité à l'échelle nationale. À l'échelle régionale, nous avons mis en place des mesures novatrices avec nos partenaires. De plus, l'an dernier vers la fin de l'année financière, nous sommes allés chercher des fonds de tiroir de l'ordre de 22 M\$.

Guy Latouche, APNQL : Je donnerais peut-être un exemple. Plusieurs représentations sont faites, et cela grâce à vos chiffres. Souvent au Comité tripartite, nous parlons des enjeux de construction. L'an dernier, vous avez reçu une lettre pour indexer vos budgets au regard de la construction et de la rénovation dans l'initiative de logements. Nous nous entendons pour dire que nous avons besoin de plus d'unités de logement, mais les communautés rencontrent des difficultés avec leur mise de fonds. C'est le genre de représentations que nous faisons en continu. Nous avons des agendas très différents et nous nous entendons sur ce qui est d'intérêt pour la région, afin que les programmes et les budgets soient mieux adaptés à la réalité.

Patrick remercie Martine et accorde la parole à Marouane Abid, de Kahnawake.

Marouane Abid, gestionnaire de programme de logements, Kahnawake : Ma question s'adresse à Pierre Bélanger de la SCHL. Nous sommes en train d'évaluer la pertinence du programme d'investissement conjoint de la SCHL. Nous sommes en train d'élaborer un plan. J'ai eu l'information que la SCHL accorderait actuellement un montant de 25 000 \$. Cependant, une information circule indiquant que ce montant sera augmenté à 70 000 \$, ce qui apparemment aurait été effectif au mois d'août. Je n'ai pas eu d'autres informations à ce sujet. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la contribution de la SCHL par logement ?

Pierre Bélanger, SCHL : Vous êtes en avance sur l'information, qui n'est pas confirmée à ce jour. Les contributions avaient été diminuées à 25 000 \$. Présentement dans le fonds d'investissement conjoint, nous attendons des nouvelles pour des contributions qui atteindraient 75 000 \$ (reprofilage). C'est une information non confirmée à ce jour et nous vous tiendrons informés. Nous n'avons pas voulu cacher cette information sensible. Avec ce niveau de financement de projets, je crois qu'il va encore manquer des sommes, mais la collaboration de partenaires diversifiés sera quand même nécessaire pour combler les écarts.

Marouane Abid, gestionnaire de programme de logements, Kahnawake : J'ai une deuxième question. Nous voyons beaucoup de programmes fédéraux à la SCHL et à SAC. Au regard du gouvernement provincial, il y a peut-être quelques programmes auxquels les Premières Nations auraient droit, mais nous n'avons pas d'information à cet égard. Qu'est-ce qui est disponible à l'échelle du gouvernement provincial, qui a aussi une certaine responsabilité envers les Premières Nations ?

Pierre Bélanger, SCHL : En ce qui concerne la Société d'habitation du Québec, ils interviennent hors réserve en milieu urbain. Ils travaillent avec les centres d'amitié autochtones et d'autres organismes hors réserve. Sur réserve, l'habitation est de ressort

fédéral. Par ailleurs, certaines initiatives ont eu lieu au niveau du SAA, mais pas au niveau de l'habitation.

Patrick demande s'il y a une dernière question.

Areti Malliarou, Kahnawake : Je suis aussi de Kahnawake. Je suis directrice à l'habitation et au logement. J'aurais une question spécifique au regard du financement pour les maisons d'hébergement et de transition. Quels sont les délais pour présenter une demande, car nous aimerions libérer certaines unités de logement et procéder à certaines évictions, et nous aimerions offrir une solution de relocalisation rapide pour ces personnes ?

Pierre Bélanger, SCHL : Voulez-vous dire des maisons d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence familiale, ou des maisons d'hébergement pour les itinérants ?

Areti Malliarou, Kahnawake : Il s'agit de maisons d'hébergement pour des personnes que nous ne désirons pas voir devenir itinérantes. Ce peut-être des femmes et des enfants, ou autres personnes vulnérables, ou tout simplement des personnes qui n'ont pas le moyen de se payer un logement ailleurs.

Pierre Bélanger, SCHL : Nous n'avons pas de financement pour ce genre d'initiative. Par ailleurs, si les maisons d'hébergement sont en ville, le gouvernement provincial peut financer les frais d'exploitation. Sur réserve, la SCHL peut contribuer sous le volet d'investissement conjoint pour la construction. Mais il vous reste à considérer le financement des frais d'exploitation.

Bruce Labrador, SAC : C'est en discussion en ce moment. Nous devrions nous parler pour voir ce que nous pourrions faire et de quelle façon nous pouvons intervenir à ce sujet, surtout dans l'éventualité où la sécurité serait impliquée. Autrement, s'il est question d'itinérance, nous pourrions discuter. C'est du cas par cas. Nous serons heureux d'en discuter avec vous.

Areti Malliarou, Kahnawake : Existe-t-il une certaine forme de contrat ou d'entente à signer afin de bénéficier des fonds de SAC ?

Bruce Labrador, SAC : Vous devez présenter une demande par projet, mais il n'y a pas d'entente.

Areti Malliarou, Kahnawake : Dernière question. Existe-t-il une condition ou un prérequis pour participer à la formation ? Faut-il être autochtone ou est-ce que tout employé peut participer ?

Guy Latouche, APNQL : Je crois que Tanu serait la personne la mieux placée pour répondre à votre question. Tanu ?

Tanu Lusignan : Oui, tout le monde peut participer à la formation.

Patrick remercie les présentateurs et les questions et présente le prochain point à l'ordre du jour.

3. Enjeux locaux et régionaux en logement

Patrick fait un résumé des enjeux locaux et régionaux de même que l'historique du dossier sur l'habitation et le logement. Il mentionne que la question sera discutée plus en profondeur

en présentiel, lors de la rencontre de novembre prochain. Il invite Guy Latouche à faire sa présentation.

Guy Latouche, conseiller en logement et infrastructure pour l'APNQL

En septembre 2022, lors de la dernière rencontre régionale sur le logement, le Chef régional, Ghislain Picard a soulevé la question suivante : vingt ans après la présentation du rapport de l'APNQL sur les besoins en logement, qu'en est-il de la situation du logement dans nos communautés ? Le rapport publié en 2000 faisait ressortir clairement qu'il existe une crise du logement dans les communautés. Les besoins ont été exprimés par les données détaillées et recueillies auprès de vous, les intervenants. Le rapport de 2000 est mis à jour régulièrement. Par ailleurs, au-delà du quantitatif qui comprend les données sur les coûts faramineux liés à l'inflation et la pénurie de main-d'œuvre, les chiffres ne révèlent pas les données non quantifiables et qui demeurent révélatrices de la situation du logement (par exemple, quels sont les défis, les améliorations, les détériorations ?). Vous connaissez la situation. Nous aimerions que vous amorciez la réflexion à ce chapitre, afin que nous puissions capter ces enjeux qualitatifs auxquels nous faisons face maintenant, mais qui ne sont pas reflétés par les chiffres. En faisant cela, nous espérons amener de l'eau au moulin pour l'adaptation des programmes. Nous vous demandons de vous préparer d'ici novembre. J'aimerais que nous puissions aller au-delà de la statistique afin de bien étayer la situation. Merci !

Patrick remercie Guy et invite l'assemblée à poser des questions.

Jean-Noël Riverin, responsable de l'habitation, Pessamit : Concernant les besoins spéciaux des enfants, j'aimerais savoir si la SCHL ou SAC a des programmes à ce niveau. À ce jour, je n'ai rien entendu. Pourrait-il s'agir d'une initiative ultérieure ? Est-ce que le Principe de Jordan peut entrer là-dedans ?

Guy Latouche, APNQL : La question est très d'actualité à cause de la décision numéro 41 du Tribunal canadien des droits de la personne. Il y a certaines discussions à ce niveau présentement. Pour le volet « besoins en logement des enfants », dans le budget 2022, certaines annonces avaient été faites, mais le gouvernement fédéral n'avait pas encore défini ce qu'était le besoin en logement des enfants. Bruce peut peut-être nous éclairer là-dessus ?

Jean-Noël Riverin, responsable de l'habitation, Pessamit : Ou peut-être qu'un budget est disponible dans le cadre du Principe de Jordan ? Est-ce que le Principe de Jordan peut entrer en ligne de compte ?

Bruce Labrador, SAC : La réponse est oui dans les deux cas. Il y a des fonds dans la composante « enfance-famille ». Ça n'a pas encore été mis en œuvre. La semaine prochaine, nous avons une réunion nationale et c'est à l'ordre du jour. Ça fait déjà deux ans que c'est annoncé. Pour le Principe de Jordan, nous avons reçu des demandes à ce niveau, principalement pour la rénovation de résidences. Nous aurons plus d'information à ce niveau. Ce sont là deux avenues directement reliées au besoin en logement des enfants.

Rosalie Sioui, CSSSPNQL : Concernant le financement, l'AGJEA (l'apprentissage et la garde des jeunes enfants) offre un financement considérable. Il comporte un volet construction et rénovation pour les enfants. Monsieur Riverin peut communiquer avec le directeur de la santé de sa communauté. Ce dernier est au fait de ce financement.

Jean-Noël Riverain, responsable de l'habitation, Pessamit : Madame Sioui, y a-t-il de la documentation que nous pourrions recevoir ?

Rosalie Sioui, CSSSPNQL : Oui, des communications ont été acheminées aux Chefs et aux directions santé et services sociaux, mais je peux prendre vos coordonnées et vous acheminer l'information.

Patrick fait un résumé de la présentation de Guy et demande s'il y a d'autres questions ou commentaires.

Guy Latouche, APNQL : Le concept de communauté de pratique cadre bien avec ce dont nous voulons discuter en novembre. En petit groupe, les gens s'expriment beaucoup et je fonde beaucoup d'attentes positives en vue de cette discussion.

Patrick invite les communautés à communiquer avec Guy Latouche pour discuter de leur réalité.

Tanu mentionne que des informations pertinentes ont été partagées dans le clavardage. Nathalie Spénard (SAC) a parlé de possibilités de jumeler SCHL et SAC en termes d'arrangements financiers. Il mentionne que les présentations PowerPoint d'aujourd'hui sont disponibles pour téléchargement. Il souligne les questions concernant les salaires des employés dans le domaine de l'habitation et du logement qui pourront être discutées davantage en novembre.

Au fil de la pandémie, plusieurs programmes de formation ont été modifiés et c'est certainement le cas avec la construction. Il est maintenant possible de faire un stage-études avec des entrepreneurs des communautés. Ces stages de la SCHL sont bien investis et les besoins sont grands. Merci à SAC de fournir le financement additionnel requis afin que nous puissions être en mesure d'offrir ces stages. Le financement de la SCHL est destiné aux jeunes ou aux 50 ans et plus. Mais les besoins pour les 30 ans et plus sont grands. Plusieurs de nos étudiants ont plus de 30 ans, et nous avons certains défis pour trouver des stages.

Patrick parle aussi de la question de la santé mentale pour les travailleurs en logement et habitation. Quels sont les besoins des gens afin d'être mieux outillés en santé mentale ? Nous désirons en discuter davantage en novembre, afin de mettre ces choses en place. Il est parfois difficile de gérer ces questions, en plus de transiger avec le financement.

4. Annonces

Tanu résume les activités à l'échelle nationale. Il souligne le rôle du Conseil scolaire et la communauté de pratique en habitation qui cherchent à améliorer l'offre de formation, le réseautage, les ateliers, tout en appuyant les gradués. La pandémie a affecté grandement le réseautage, par ailleurs, les webinaires et autres sessions ont remplacé pendant quelque temps les rencontres en présentiel.

Cette année, il fut possible d'envoyer trois étudiants à une rencontre nationale en habitation de l'APN à Toronto avec des membres de la communauté de pratique. Un autre événement aura lieu la semaine prochaine à Edmonton en Alberta, événement organisé par la *First Nations Housing Professional Association*, qui était représentée l'an dernier à notre rencontre annuelle de l'APNQL. D'ailleurs, leur représentant nous a fait une présentation fort intéressante sur leurs programmes. Nous désirons poursuivre la promotion de cet événement auprès de nos étudiants passés et actuels. Nous avons présentement quatre étudiants qui participeront à cet événement à Edmonton la semaine prochaine. Nous comptons aussi faire la promotion de la conférence en habitation des Premières Nations (*First Nations Housing Conference*) qui aura lieu à Thunder Bay, en octobre prochain. Nous

voulons offrir la possibilité à des étudiants de représenter notre région lors de cet évènement, comme nous l'avons fait l'an dernier.

De plus, nous comptons lancer un nouveau programme, soit le programme des inspecteurs, pour l'hiver 2024. Plus d'information vous sera communiquée les 21 et 22 novembre prochains. Lors de la rencontre de l'automne passé, nous avons partagé de l'information concernant l'unité mobile. Les gens de Oshki-Wenjack sont venus présenter leur modèle opérationnel sur le déploiement de l'unité mobile pour les 40 communautés et plus du nord de l'Ontario. Dans notre plan d'affaires, nous avons prévu insérer des programmes au sein de vos communautés, au bénéfice de vos membres. Nous vous ferons une mise à jour en novembre prochain, y compris des nouvelles sur la collaboration de partenaires en vue du financement de ladite unité mobile. Pour Workplace et la Communauté de pratique, nous comptons élaborer un ordre du jour comportant des thèmes que vous aurez priorisés, pour une session de travail fructueuse en novembre prochain. De plus, si vous avez des questions concernant les conférences d'Edmonton et de Thunder Bay, n'hésitez pas à nous contacter. Nous verrons à faciliter la logistique afin que vous puissiez y participer.

Patrick réitère l'annonce de la rencontre de l'APNQL et de la Communauté de pratique, les 21 et 22 novembre, à l'hôtel Le Bonne Entente à Québec. Un formulaire d'inscription vous sera acheminé. Pour toute information, n'hésitez pas à vous référer à la plateforme de la Communauté de pratique et Workplace. Nous avons également un site web au : www.coph.ca. Concernant le Point de contact en habitation (PoCH) n'hésitez pas à contacter Ramelia pour tout soutien ou adaptation au regard de la formation. Il existe également certaines possibilités avec SAC pour le développement des compétences. Nous souhaitons votre participation.

Tanu reprend la parole pour mentionner qu'il y aura plusieurs kiosques des partenaires lors de la rencontre de novembre, y compris le Cégep Garneau, et nous allons profiter de l'occasion pour lancer la huitième cohorte. Nous aurons aussi la chance d'assister à la graduation de la récente cohorte d'étudiants. Plusieurs choses intéressantes sont à venir aussi avec la communauté de pratique.

Le PoCH est également actif pour le soutien aux communautés, avec l'application de financement tel que mentionné par Nathalie Spénard. Tanu résume ainsi les différentes initiatives de financement avec Services aux Autochtones Canada. Si vous cliquez sur les liens, cela vous ramènera à la Communauté de pratique en habitation. Il s'agit d'une autre initiative qui aide au renforcement des compétences, afin de répondre à vos besoins de formation. Nous appuyons présentement quelques projets, dont la reconnaissance de compétences acquises avec la communauté de Listuguj, et peut-être une commission scolaire de la région. Nous regardons également à développer une évaluation CCQ avec la communauté de Kitcisakik en complétant le financement de SAC, afin de permettre à leurs menuisiers d'aller chercher leur carte de compétence de la CCQ. Nous lancerons également le programme d'inspecteurs, appuyé par SAC. Il s'agit d'un programme qui bénéficiera à toutes les communautés afin de développer des compétences dans le domaine de l'inspection, grâce au concours du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki qui appuie cette initiative. Nous appuyons également des programmes en menuiserie à Long Point et Winneway. Nous cherchons aussi à amener un cours d'opérateur d'équipements lourds au Lac Barrière. Ce sont là des types d'initiatives qui peuvent être réalisées par le biais du Point de contact en habitation avec le concours du Conseil scolaire, de la Communauté de pratique et SAC. Envoyez-nous un courriel, contactez-nous et nous allons voir à vous appuyer dans vos initiatives.

En terminant, Patrick invite les intervenants à s'informer. Puis, il introduit la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique.

Dans le budget fédéral de 2022, un montant de 300 M\$ était prévu pour l'élaboration conjointe et le lancement d'une Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique. Pour l'année 2023, un montant de 4 G\$ a été annoncé pour la mise en œuvre de cette stratégie. Afin d'en savoir davantage sur cette stratégie, nous avons invité monsieur Marcel Vautour de la SCHL, pour vous entretenir sur la question et sur ce qui a été présenté à la session de Montréal, de mars dernier. La présentation sera suivie d'une période de questions.

5. Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique

Marcel Vautour, directeur des politiques et logements à la SCHL

Comme mentionné, le budget de 2022 était de l'ordre de 300 M\$ en vue d'une stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique. Tout ce financement provenait de la SCHL. Par la suite, la majeure partie de ce financement a été transféré à SAC, tout en reconnaissant les besoins pressants des communautés dans ce dossier. Par ailleurs, la SCHL a conservé un montant afin de tenir des événements de mobilisation. Plusieurs ont été tenus avec le milieu autochtone. Nous avons tenu une consultation à Montréal, en mars dernier. Il me fait plaisir de vous faire part des résultats et de ce que nous avons entendu, comme nous débutons l'élaboration de ce que à quoi la stratégie pourrait ressembler.

Nous avons créé des liens avec certains partenaires. Comme mentionné, un montant additionnel de 4 G\$ réparti sur sept ans a été annoncé dans le cadre du budget de cette année. La SCHL essaie de développer une stratégie autochtone, d'une perspective autochtone. La SCHL essaie aussi de voir la façon dont elle pourrait appuyer ladite stratégie. La stratégie globale de 4 G\$ est à part, mais quand même reliée au financement des besoins immédiats de SAC. Si vous avez des questions à ce niveau, je vais tenter d'y répondre du mieux que je peux, advenant le cas où un représentant de SAC ne serait pas présent aujourd'hui.

Cette initiative rurale et urbaine tient à établir une distinction, car elle vise à combler les besoins de personnes qui ne sont pas couverts par les initiatives existantes, y compris celles pour les Premières Nations, et elle est destinée à appuyer les Autochtones en milieux ruraux et urbains. Cela étant dit, nous reconnaissons que les besoins sur réserve sont très grands et que les fonds destinés aux logements et à l'habitation sur réserve sont insuffisants. Nous savons que l'APN a fait un gros travail pour documenter les écarts sur réserve, et j'ai pris connaissance des derniers chiffres de 135 G\$, mais la présente initiative est vraiment pour les Autochtones hors réserve.

Concernant la stratégie urbaine, au regard du budget de 2022, ce dernier prévoyait un engagement de 300 M\$ sur cinq ans. En juin 2023, SAC annonça que NICHI serait l'organisation responsable de l'allocation des fonds pour 2023-2024 et 2024-2025. Le budget de 2023 propose d'engager un montant de 4 G\$ sur sept ans, et ce, à compter de 2024-2025.

L'élaboration conjointe et les progrès effectués à ce jour au chapitre d'appels d'idées et de la mobilisation furent présentés. Une présentation PowerPoint est disponible pour plus de détails. Elle fait état de plusieurs événements de mobilisation qui ont été tenus dans les provinces, les territoires, le Nord et la coalition des partenaires. Les thèmes retenus sont : la gouvernance, le financement et l'affectation de fonds, l'élaboration conjointe, et les priorités communes.

Concernant la session de consultation de Montréal, le 14 mars 2023, le point central qui est ressorti est l'appui aux personnes vulnérables (itinérants, étudiants, personnes âgées, femmes fuyant la violence, logements de transitions et différents besoins familiaux). De plus, les questions de financement, de partenariats, de carrefours (liens pour naviguer pour les communautés autochtones), de même que la notion de continuum en logement sont ressorties.

En dernier lieu, une ébauche de cadre de travail découlant des consultations est présentée, et monsieur Vautour accueille les questions.

Chef Lance Haymond, Kebaowek : NICHl a été créé rapidement pour gérer ces millions pour le logement et l'habitation hors réserve, sans consultation avec nous. Nous croyons que nous sommes responsables aussi pour nos membres hors réserve. Est-ce que le gouvernement a confirmé que NICHl gèrera aussi le montant de 4 G\$ pour les initiatives ?

Marcel Vautour, SCHL : Non, nous sommes toujours dans la phase de co-développement. Il n'y a pas de décision qui est prise à ce sujet.

Chef Lance Haymond, Kebaowek : Nous avons adopté une motion à Halifax concernant ce que nous aimerions voir se produire à ce niveau. Nous avons d'excellents intervenants et nous espérons qu'ils ne paieront pas la note. Nous croyons que le financement doit parvenir à nos intervenants. Ce à quoi nous aspirons ne représente pas nécessairement la vision de NICHl. Nos intervenants doivent faire face à de grands défis pour assurer leur financement.

Marcel Vautour, SCHL : J'accueille vos commentaires, et soyez assuré que nous continuerons à travailler avec l'APN. Je vous remercie de vos commentaires.

Guy Latouche, APNQL : Ma question est reliée à celle du Chef Haymond. Concernant les distinctions, 58 % des Autochtones qui vivent hors communauté sont des membres des Premières Nations. La logique demande que le financement global soit de cette initiative soit alloué en ce sens.

De plus, lors de votre consultation de mars dernier, les prestataires de logements hors réserve furent invités et certains ont participé. Nous ne les avons pas invités ce matin, mais je me demande si vous allez poursuivre les discussions avec eux.

Marcel Vautour, SCHL : Ce seront les ministres qui se prononceront sur l'approche. L'APN se prépare en ce sens. Cela fait partie du narratif.

Concernant votre deuxième point, nous continuons à recueillir des commentaires et ne fermons pas la porte aux prestataires de services. Nous sommes à l'aise de travailler avec vous afin de ne laisser personne de côté. Nos options et conseils mis de l'avant au cabinet reflèteront la volonté de nos partenaires.

Au regard de notre approche, il y a davantage de rapprochements entre les groupes et les prestataires de services. Il existe une bonne complicité à l'échelle régionale. Le but ultime est d'aider les gens dans le besoin. Nous sommes à l'aise de regrouper les prestataires de services.

Guy Latouche, APNQL : Je vous remercie. J'invite tous les participants de ce matin à vous contacter s'ils désirent poursuivre la discussion en ce sens.

Marcel Vautour, SCHL : Oui, tout à fait. Bientôt, nous serons prêts à publier et partager notre rapport. Les lignes de communication demeurent ouvertes.

Si nous revenons à la présentation, nous avons tenté de regrouper les éléments communs du mieux que nous pouvions. Nous réalisons qu'un montant de 4 G\$ sur sept ans semble beaucoup, mais ce n'est pas tant lorsque l'on considère les besoins. En termes de vision à la suite des commentaires du milieu, les Autochtones urbains auraient un logement adapté à leurs besoins et leur réalité (logements sûrs, stables, abordables en milieu urbain). Nous envisageons aussi des logements aménagés conjointement et qui répondent aux besoins impérieux en matière de logement pour les populations urbaines dont les besoins sont les plus criants.

Concernant les priorités, il s'agit d'offrir du soutien aux populations prioritaires, soit les jeunes, les étudiants, les personnes âgées, les personnes sans logement et en situation d'itinérance, les familles, les femmes et les enfants fuyant la violence, et les handicapés, pour ne donner que quelques exemples.

Pour septembre 2023, les prochaines étapes consistent à valider les options et les résultats liés à la stratégie, l'élaboration d'options et de conseils en matière de politiques, et voir à la création d'un centre national de logement des Autochtones. Et d'ici la fin de la présente année, nous prévoyons produire un rapport officiel. Avez-vous des questions ?

Chef Lance Haymond, Kebaowek : Concernant le rôle du centre national, pouvez-vous nous expliquer davantage son rôle et les ressources nécessaires pour le soutenir ? Les fonds proviendront-ils de l'initiative nationale ? Est-ce que cela impactera notre financement ? Nous avons une approche très articulée et nous croyons que nous parlons au nom de notre région. Nous en avons d'ailleurs informé l'APN. Conséquemment, nous ne voyons pas la nécessité de ce centre national. Pouvez-vous nous donner plus d'information ? Aussi, pourquoi faire affaire avec un organisme national lorsque nos régions connaissent bien nos besoins et effectuent un bon travail en ce sens ?

Marcel Vautour, SCHL : Ce centre national est un engagement de notre ministre antérieur. Nous n'avons pas de détails sur ce à quoi il va ressembler. Il existe certaines distinctions quant aux stratégies de logement, voilà pourquoi ce centre a été envisagé.

Concernant l'allocation des fonds, rien n'est encore déterminé. Il pourrait y avoir des « hubs » régionaux, et non nécessairement un centre national. Vos commentaires sont les bienvenus. Le gouvernement n'a pas encore pris d'engagements formels, à part la création d'un centre. Si vous avez des idées de modèles régionaux, nous vous invitons à nous en faire part. Ce montant de 4 G\$ sera utilisé en ce sens.

Chef Lance Haymond, Kebaowek : Merci !

Marcel Vautour, SCHL : Y a-t-il d'autres questions ? Est-ce que nous avons des représentants de SAC ce matin ? Au regard de SAC, ces gens travaillent avec NICHI sur l'attribution des fonds.

Patrick Robertson demande s'il y a d'autres questions.

Marcel Vautour, SCHL : Je remercie tout le monde pour l'invitation. Nous demeurons disponibles pour toute rétroaction. N'hésitez pas à nous contacter, si besoin est. Nous sommes prêts à présenter des options sur ce à quoi le tout pourrait ressembler.

Patrick Robertson remercie Marcel Vautour et fait un bref résumé sur sa présentation.

6. Fin de la rencontre

Patrick remercie les présentateurs et les intervenants pour la rencontre de ce matin. Il invite les participants à amorcer une réflexion sur les points proposés en vue de la rencontre de novembre prochain.

Tanu mentionne que les présentations PowerPoint de ce matin sont disponibles et peuvent être téléchargées à partir du clavardage. Il parle des prochaines étapes à venir, en vue de la rencontre de novembre.

Patrick mentionne qu'un compte rendu de la rencontre sera distribué. La communauté de pratique est toujours active, et Patrick invite les participants à amorcer une réflexion sur le côté qualitatif (situation actuelle et défis en logement), les défis côté santé mentale, et autres sujets importants.

Tanu mentionne que plus d'information suivra concernant la rencontre de novembre, y compris la remise de diplômes de la présente cohorte et les kiosques.

La rencontre se termine à 11 h 51.

Annexe A

INSCRIPTIONS À LA RENCONTRE - LOGEMENT (Virtuelle)

12 septembre 2023

	PRÉNOM	NOM	COMMUNAUTÉ	COURRIEL
1	Guillaume	Gingras	SEDAC	ggingras@lasedac.ca
2	Darlène	Chevrier	Temiskaming	Housing.Director@atfn.ca
3	Marty	Cowboy	Waskaganish	Marty.Cowboy@waskaganish.ca
4	Isabelle	Saganash	Opitciwan	isaganash@opitciwan.ca
5	Marie-Christine	Roussel	Listuguj	marie.rousselgray@listuguj.ca
6	Pierre	Bélanger	SCHL	pabelang@cmhc-schl.gc.ca
7	Martine	Francoeur	SCHL	mfrancoe@cmhc-schl.gc.ca
8	Jean-Francois	Samuel	SCHL	jsamuel@cmhc-schl.gc.ca
9	Ina	Wielinga	SCHL	iwieling@cmhc-schl.gc.ca
10	Linda	Girard	Wôlinak	lglefevre@cawolinak.com
11	Tommy	Lefebvre	Wôlinak	tfebre@cawolinak.com
12	Charles Philippe	Vincent	Wendake	charles-philippe.vincent@wendake.ca
13	Charmaine	Caldwel	Akwesasne	charmaine.caldwell@akwesasne.ca
14	Ryan	Montour	Kahnawake	ryan.montour@mck.ca
15	Areti	Malliarou	Kahnawake	aretimalliarou@mck.ca
16	Marouane	Abid	Kahnawake	marouane.abid@mck.ca
17	Shyann	White	Kahnawake	shyann.white@mck.ca
18	Alan John	Rice	Kahnawake	alan.rice@mck.ca
19	Martine	Bruneau	Pikogan	martine.bruneau@pikogan.com
20	Denis	Dubé	CEPN	ddube@cepn-fnec.com
21	Patrick	Marois	CEPN	pmarois@cepn-fnec.com
22	Martin	Huot	CEPN	MHuot@cepn-fnec.com
23	Patrick	Gill-Dubé	Mashteuiatsh	patrick.gill-dube@mashteuiatsh.ca
24	Alexandre	Ferland	SCHL	aferland@socca.qc.ca
25	Victor	Bonspille	Kanesatake	bonspille.victor@kanesatake.ca
26	François	Lachance	SCHL	flachanc@cmhc-schl.gc.ca
27	Joël	Gagnon	Conseil Tribal Mamuitun Pessamit	j.gagnon@mamuitun.com
28	Fanny-Alisson	Mark	Regroupement Mamit Innuat	fannyalisson.mark@mamit-innuat.com
29	Samantha	Clarke	Kahnawake	clarke.samantha@kanesatake.ca
30	Rosalie	Sioui	Wendake	rosalie.sioui@cssspnql.com
31	Claude	Brazeayu	Kitigan Zibi	claudebrazeau@kza.qc.ca
32	Stéphanie	Caron	Essipit	stephanie.caron@essipit.com
33	Myriam	Guindon Ross	Essipit	stephanie.caron@essipit.com
34	Gordon	Isaac	Listuguj	gordon.isaac@listuguj.ca
35	M.	Vautour	SCHL	mvaoutour@cmhc-schl.gc.ca

36	Tamara	Tremblay	Kitigan Zibi	tamara.tremblay@kza.qc.ca
37	Vivianne	Chilton	Wemotaci	vivianne.chilton@conseil.wemotaci.com
38	Marie-Soleil	Wezineau	Opitciwan	mswezineau@opitciwan.ca
39	Annick	Lelievre	ITUM	annick.lelievre@itum.qc.ca
40	Pamela	Stubbert-Mullen	ITUM	pamela.stubbertmullen@mamit-innuat.com
41	Shirley	Bonspille	Kanesatake	bonspille.shirley@kanesatake.ca
42	Danielle	St-Onge	ITUM	danielle.st-onges@itum.qc.ca
43	Thérèse	Ambroise	ITUM	therese.ambroise@itum.qc.ca
44	Bruno	Bellefleur	Unamen Shipu	c1.habitation@unamenshipu.qc.ca
45	Maxime Jr	Condo	Gesgapegiag	maximejr.condo@gesgapegiag.ca
46	Claudine	Bacon	Pessamit	claudine.bacon@pessamit.ca
47	Danielle	Petitquay	Manawan	dpetiquay@atikamekwsipi.com
48	Anissa	Riverin	Ekuanitshit	dir.habitation@ekuanitshit.ca
49	Elise	Wapistan	Nutashkuan	jadenekay26@icloud.com
50	Odette	Mestokosho	Ekuanitshit	c.habitation@ekuanitshit.ca
51	Samantha	Clarke	Kanestake	clarke.samantha@kanesatake.ca
52	Wandae	Jérôme	Gesgapegiag	wanda.jerome@gesgapegiag.ca
53	Partrick	Robertston	Mashteuiatsh	patrick.robertson@mashteuiatsh.ca
54	Romy	Kistabish-Rankin	Pikogan	habitation@pikogan.com
55	Gabriel	Lacroix	Gesgapegiag	gabriel.lacroix@gesgapegiag.ca
56	Terry	Babin	Lac-Simon	Terry.Babin@lacsimon.ca
57	Stéphanie	Petitday	Wemotaci	stephanie.petiquay@conseil.wemotaci.com
58	Judy	Ambroise	Wemotaci	stephanie.petiquay@conseil.wemotaci.com
59	Jason	Dumont	Lac-Simon	Jason.Dumont@lacsimon.ca
60	Tanya	Mckenzie	Kebaowek	tmckenzie@kebaowek.ca
61	Jacynthe	Gauthier	Matimekush Lac-John	jacynthe.gauthier@matimekush.ca
62	Jean	Dumont	Conseil Tribal Mamuitun Pessamit	jdumont@gcnwa.com
63	Serge	Bouchard	Conseil Tribal Mamuitun Pessamit	s.bouchard@mamuitun.com >
64	Lucie	Germain	Mashteuiatsh	lucie.germain@mashteuiatsh.ca
65	Johanathan	Germain	Mashteuiatsh	jonathan.germain@mashteuiatsh.ca
66	Vanessa	Pien	Kawawachikamach	VPien@naskapi.ca
67	Véronique	Duchesne	SAC	veronique.duchesne@mashteuiatsh.ca
68	Bruce	Labrador	SAC	bruce.labrador@sac-isc.qc.ca
69	Nathalie	Spénard	SAC	nathalie.spenard@sac-isc.qc.ca
70	Johanne	Verville	SAC	johanne.verville@sac-isc.qc.ca
71	Oumar	Ba	SAC	oumar.ba@sac-isc.qc.ca
72	Lyne	Lapalme	SCHL	llapalme@cmhc-schl.gc.ca
73	Jean-Noël	Riverin	Pessamit	jean-noel.riverin@pessamit.ca